

Cholet - Résidence services Foch : un établissement atypique

Seul établissement associatif du département pour l'hébergement de personnes âgées, la résidence Foch propose une multitude de services.

Ici, la comptable peut s'inquiéter de la sortie un peu hâtive d'un résident. Là, une infirmière se tracassera d'un autre qui se fait étonnamment porter ses repas depuis plusieurs jours, contrairement à ses habitudes. Décidément, Foch n'est pas une résidence comme les autres ! « *Notre métier, c'est le service à la personne* » y clame-t-on haut et fort. Seul établissement associatif, à but non lucratif, du département pour l'hébergement de personnes âgées, la résidence Foch présente un modèle unique, voué à l'accompagnement et la préservation de l'autonomie, autour d'une équipe de 25 salariés et d'un groupe de bénévoles qui s'investit pour l'entretien des locaux et les animations : une richesse inégalable.

Liberté et sécurité

L'établissement propose une offre de services complète, sans qu'aucun ne soit néanmoins imposé. « *Les 75 rési-*



25 collaborateurs sont engagés et mobilisés pour les résidents, qui participent également à la vie de l'établissement.

dents, âgés de 75 à 101 ans et demi (!), sont autonomes. Ici, ils sont donc comme chez eux, avec, en plus, les atouts d'une résidence familiale, simple et chaleureuse : la liberté, le confort et la sécurité » dévoile la directrice, Charline Abellard. Par exemple, un résident qui aime et a encore les capacités de cuisiner peut continuer de se concocter



de bons petits plats, tandis qu'un autre pourra profiter, au restaurant, de ceux mitonnés sur place par le chef, le midi et le soir. Un résident peut entretenir lui-même son logement ou faire venir un tiers pour le ménage, quand un autre préférera jouir du service aide-ménagère de la résidence. Chacun, à l'envi, peut bénéficier de

ces services inclus dans la prestation de base, « *une évidence qui ne l'est pas partout ailleurs* » : aide administrative, petits dépannages, animations (musique, culture, entretien physique, sorties extérieures, jeux cognitifs, etc.), assistance 24 h/24 et 7 j/7, livraison des courses, vérification de la prise de médicaments, accompagnement par les auxiliaires de vie ou les aide-soignants, et tant d'autres. Aussi, des infirmiers coordinateurs, rarement présents dans les résidences autonomie, sont disponibles pour coordonner les rendez-vous médicaux, donner des conseils, rassurer. « *Nous avons récemment investi dans un releveur de chutes et un outil de soins pour offrir la sécurité aux résidents, tous équipés de médaillon d'appel* » précise Charline Abellard.

À la résidence Foch, il y fait décidément bon vivre !

Infos :

Résidence services Foch
13 avenue du Maréchal Foch à Cholet
Tél. : 02 41 65 46 70
www.residence-foch.fr
Facebook : ResidenceFochCholet